

Référence :

Durée : 5 jours

Tarif : 195 € HT par jour et par stagiaire (Prix Public)

Contact : secretariat@inacs.fr

❖ Public visé

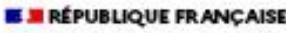
- Élus et membres du Comité Social et Économique conformément à l'article L2315-63 du code du travail.

❖ Prérequis

- Aucun prérequis

❖ Objectifs opérationnels/ Compétences visées

- Permettre la compréhension du fonctionnement de l'instance, et valoriser son rôle d'élu,
- Obtenir une homogénéité dans les méthodes de travail et l'appropriation d'outils et de connaissances permettant aux stagiaires une mise en œuvre immédiate sur le terrain,
- Faciliter l'acquisition des connaissances par l'apport d'éléments théoriques et leur application lors de mises en situation pratiques pendant la formation.

  	FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME « LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE » FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL	
Diffusion	Version V 0.1	

❖ Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'ensemble des attributions du CSE et de son fonctionnement issu de la fusion des IRP,
- Comprendre et s'approprier les missions de l'élu au CSE,
- Savoir utiliser les moyens et outils du CSE,
- Comprendre le fonctionnement et savoir préparer une réunion de CSE
- Se situer au sein de l'instance et adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en pratique les enseignements de la formation (connaissances, outils et techniques de communication orales et écrites...) et devenir acteur au CSE.

❖ Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : 5 journées, soit 35 heures
- Horaires : matin : 09h00 – 12h30 / après-midi : 13h30 – 17h00
- Type de formation : inter entreprise ou intra entreprise
- Organisation : formation en présentiel ou distanciel
- Nombre maximum de stagiaires prévu : 12
- Nombre minimum de stagiaires prévu : 8

❖ Lieu de réalisation de l'action de formation

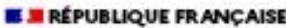
- INACS – 15 Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES
Ligne 13 – Malakoff Plateau de Vanves
Bus 58 – Arrêt Michelet
- Sur le site de l'entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation intra-entreprise

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

  	FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME « LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE » FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL	
Diffusion	Version V 0.1	

❖ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Le référent handicap est Mr Hugo Crimersmois. Pour toute demande, merci de bien vouloir le contacter par mail : hugo.crimersmois@dohconsultants.com

❖ Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 2 mois.

❖ Prix de la prestation

Prix : 195€ HT par jour et par stagiaire, soit 975€ HT par stagiaire pour 5 jours

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

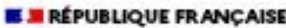
Les frais réels de mission de l'animateur : déplacement - repas - hôtel, seront refacturés à l'entreprise.

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des stagiaires ainsi que la location de la salle seront pris en charge directement par l'entreprise.

L'INACS fournira tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services
15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr
Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -
N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

3

  	FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME « LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE » FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL	
Diffusion	Version V 0.1	

❖ Modalités de règlement

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

❖ Méthodes et moyens pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont basées sur les échanges : alternance de méthodes expositives, démonstratives et participatives. Les apports théoriques doivent servir à construire des outils, un raisonnement et aider l' élu à situer et adapter son rôle au sein de l'instance.

Le support d'animation, diaporama Powerpoint, permet d'établir un plan et un déroulé cohérent pour l'appropriation des éléments et la construction pédagogique nécessaire pour la réalisation des objectifs.

Les exercices pratiques seront effectués individuellement ou collectivement, et doivent permettre aux stagiaires de disposer des outils nécessaires pour mettre en pratique et maîtriser les règles de leurs fonctions électives.

Les mises en situation seront contextualisées à la situation des élus à partir d'exemples pratiques proposés par le formateur ou les stagiaires.

Les différents exercices pratiques agissent en tant qu'évaluations en cours de formation et permettent ainsi d'adapter le rythme pédagogique au niveau des apprenants. Le formateur pourra, en fonction des situations, adapter la durée et l'approche de certains thèmes qui demanderaient davantage d'explications.

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Programme de la formation

❖	Matin	Après-midi
Jour 1	Accueil des stagiaires 1/ Apprentissage de l'utilisation de la plateforme d'Ancrage Mémoirel en ligne, WOONNOZ/INACS (Outil unique et exclusif de l'INACS) 2/ La mise en place du CSE dans l'entreprise Historique de la création du CSE	2/ Acteurs et composition du CSE Notion de salarié protégé 3/ Les missions du CSE La santé et sécurité au travail 4/ Rôle et fonctionnement des commissions Les commissions obligatoires/facultatives Auto-évaluation
Jour 2	1/ Les enjeux de la santé et sécurité au CSE La Commission Santé Sécurité Conditions de Travail Le fonctionnement de la CSSCT 2/ Le droit d'alerte et sa mise en place	3/ Les activités sociales et culturelles au CSE 4/ Le budget de fonctionnement du CSE 5/ La comptabilité du CSE Auto-évaluation
Jour 3	1/ Les moyens et outils du CSE Le règlement intérieur Mise en situation et exercice pratique 2/ Le local du CSE Son utilisation, un outil pour le CSE Présentation de Cas de jurisprudences	3/ Les moyens et outils du CSE Les heures de délégation 4/ Les moyens et outils du CSE : La BDES Contenu et structure Auto-évaluation
Jour 4	Les attributions économiques du CSE 1/ Le tableau de bord de l'entreprise 2/ Le recours à l'expert 3/ Les Informations-Consultations	4/ La préparation de la réunion du CSE 5/ L'ordre du jour du CSE Travail de reformulation des questions. Auto-évaluation
Jour 5	1/ La réunion du CSE : Le déroulement Utilisation de la visio-conférence 2/ Le Procès-Verbal de la réunion de CSE 3/ La communication au CSE	4/ Validation des connaissances acquises 5/ Rappel de l'utilisation de l'outil d'Ancrage Mémoirel en ligne, WOONNOZ/INACS 5/ Bilans personnels et collectifs

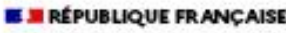
Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

5

  	FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME « LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE » FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL	
Diffusion	Version V 0.1	

Moyens d'encadrement

Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme INACS durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

Nom du contact : Linda MAREGHNIA ou Sinthia THAVANESALINGAM

- Soit par téléphone : 01 86 90 43 79
- Soit par mail : secretariat@inacs.fr

Vous pouvez également envoyer votre demande en ligne en remplissant le Bulletin d'inscription sur le site internet de l'INACS : www.inacs.fr;

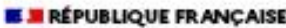
Tous nos formateurs intervenant sur cette formation sont titulaires d'un titre III de Formateur Professionnel d'adultes ou d'un niveau Master et disposent de compétences en relations sociales et communication. Ils peuvent être contactés par l'intermédiaire du référent pédagogique de l'INACS.

Le référent pédagogique est Michel ENGUELZ. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : michel.enguelz@inacs.fr

❖ Moyens pédagogiques et techniques

➤ Supports

Les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail par l'intervenant.

  	FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME « LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE » FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL	
Diffusion	Version V 0.1	

➤ **Modalités d’adaptation pédagogique**

- Répartition pédagogique : 50 % de pratique, 50 % d’apports théoriques
- Participation active des participants
- Exercices pratiques, mises en situation
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation
- Mises en situation répétées et coaching des participants

➤ **Matériel nécessaire pour la formation en présentiel**

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l’épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paperboard
- Une connexion internet

➤ **Matériel nécessaire pour la formation en distanciel**

- Un ordinateur comprenant un micro, une enceinte
- Une connexion Internet

❖ **Modalités de suivi et d’évaluation**

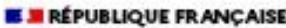
- La convocation, le livret d’accueil et le questionnaire d’entrée sont envoyés à l’apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- L’intervenant remet le règlement intérieur, signe et fait signer la feuille d’émargement au stagiaire par demi-journées.
- L’attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation

Institut National de l’Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

  	FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME « LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE » FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL	
Diffusion	Version V 0.1	

Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.inacs.fr dans la rubrique « inscription ».

➤ Évaluations formatives en cours de formation

- Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Chaque matin en début de journée, il est procédé à une « réactivation de mémoire », forme d'évaluation sur l'acquisition des connaissances de la veille et suivi cohérent du déroulé pédagogique.

➤ Évaluation sommative fin de formation

- Quizz interactif individuel de fin de stage sur le téléphone.
Contexte ludique
25 questions portant sur les aspects et éléments généraux vus lors de la formation.
Objectif : obtenir au moins 13 bonnes réponses
Correction collective – Débriefing – Remédiations

➤ Exercices pratiques /Cas pratiques

- Travail et exercices autour du règlement intérieur du CSE
Deux cas possibles : Mise à jour à partir du règlement existant, ou Élaboration d'une trame possible de création du document.
- Exercice pratique : création d'un outil de suivi des heures de délégation prises, reportées et mutualisées (travail sur Excel).
- Exercice pratique de rédaction et formulation des questions pour création d'un ordre du jour de CSE.

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- Exercice pratique : préparation d'un plan d'action communication (réflexion collective, choix des thèmes, répartition des tâches, calendrier mise en place).
- Possibilité d'intégrer un exercice de mise en situation sur l'assistance à salarié lors d'un entretien à sanction.
- Possibilité d'intégrer un exercice de mise en situation : simuler une réunion de CSE.

➤ Évaluation sommative de la satisfaction du participant

- Évaluation « à chaud » de la satisfaction et du ressenti général individuel des apprenants : exercice avec post-it (Métaplan) – expression des points positifs et axes d'amélioration à mettre en place – Analyse globale
- Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire INACS remis au stagiaire à la fin de la formation
- Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire INACS envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail

Bon pour accord

Entreprise :

Nom du contact :

Le Directeur de l'INACS

Adresse de facturation :

Signature :



Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

9